Une passerelle pour les piétons à la gare principale de Tourcoing

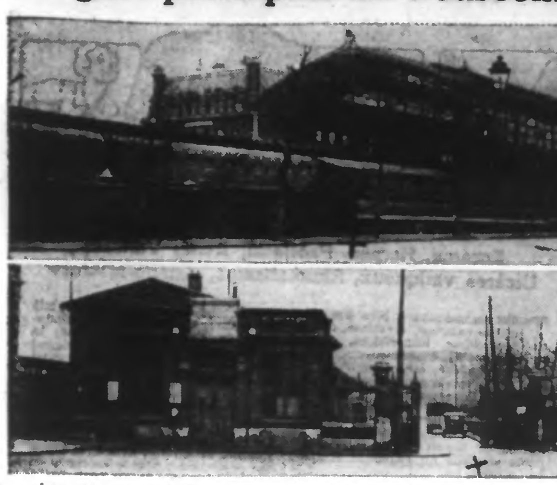

LES CROIX INDIQUENT LES ENDROITS OU ARRIVERAIENT LES EXTRÉMITÉS DE LA PASSERELLE. (Ph. du J. de Rx.)

Un projet est actuellement à l'étude, dont la réalisation dépendra de l'enquête ouverte sur son utilité et son application.

Il consiste en la construction d'une passerelle qui permettrait à la population du quartier de la Gare de se rendre directement dans le quartier de la Tossée, sans avoir à passer soit par la rue de Roubaix, soit par le passage supérieur du Tilleul.

Le « Journal de Roubaix » a constamment entretenu ses lecteurs des transformations entreprises dans le quartier de la Gare ; c'est ainsi que nous avons, tout au début des travaux d'amélioration de la circulation dans ce quartier et celui du Tilleul, transcrit les doléances des conducteurs dont les véhicules bloqués au passage à niveau du Tilleul avaient à subir une perte de temps considérable pendant le passage ou la manœuvre des trains. C'est alors qu'est né le projet de la construction d'un gigantesque passage supérieur partant de l'angle des rues Lafayette et du Tilleul et devant traverser tout le réseau des voies ferrées, pour poursuivre sa route en deux tronçons, le premier vers Roubaix, le deuxième vers Wattrelos.

Après approbation, les travaux furent entrepris et actuellement, ils en sont au point suivant :

Tout le passage est achevé jusqu'au delà de la voie ferrée ; le tronçon se dirigeant vers Wattrelos est fini, quant à celui qui part vers Roubaix, il reste en souffrance, des difficultés ayant surgi concernant l'obtention de terrains que la route doit traverser.

Pour ce dernier point, il faut attendre qu'un arrangement survienne et résolve cette délicate question.

Voilà pour le trafic des véhicules et des piétons.

Il est une autre question qui mérite d'être étudiée, c'est celle des piétons, actuellement contraints, pour se rendre du quartier de la Gare dans le quartier de la Tossée et de l'Epidème, d'emprunter la rue Lefrançois et la rue de Roubaix ou le passage supérieur du Tilleul...

Ce sont là deux grands détours et, pour les réduire, on envisage la construction d'une passerelle, qui partirait du côté droit du bâtiment formant la gare principale de Tourcoing (aux environs du bureau de Postes et de l'entrée de la petite vitesse), traversant les voies parallèlement à la construction centrale et allant déboucher au carrefour formé par la rue d'Honschoote, les rues du Moulin-Tonton et des Cinq-Voies.

Précisons qu'il ne s'agit là que d'un projet à l'étude, et c'est à ce seul titre que nous le signalons ici.

Si ce projet devient un jour définitif — et l'impression générale est que la chose ne saurait tarder — nous le ferons aussitôt savoir.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les feuilles d'impôts concernant les impôts sur les salaires, revenus et bénéfices commerciaux sont déposées à la Mairie (bureau de chômage, rez-de-chaussée à gauche, 2e porte), où les imposés peuvent les retirer.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Il est rappelé aux retraités qu'ils doivent se présenter à la Mairie (guichet 4), muni de leur titre de pension, pour signer leur certificat de vie.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FÊTE ANNUELLE DE LA MAISON FAMILIALE DU BUISSON

La grande fête annuelle de la Maison Familiale du Buisson aura lieu dimanche prochain 12 janvier ; elle coïncidera avec le douzième anniversaire de l'inauguration de l'établissement.

Les dévoués dirigeants de la belle œuvre qu'est la société de patronage des enfants moralement abandonnés, ont mis au point un programme de choix qui donnera satisfaction aux plus difficiles.

Tous les anciens pupilles, qui ont quitté la Maison Familiale ont été invités à venir avec leur famille passer au Buisson cette belle journée de fête. C'est dire qu'il y aura foule dimanche à la Société de patronage.

Voici le programme de la journée :

Le matin, de 10 h. à 10 h. 45, à la Maison Familiale, 169, rue du Boulevard, réception des pupilles et anciens, par M. Sthal et tous les tuteurs et amis de la société. — A 11 h., en la chapelle de Saint-Maur, à La Madeleine, messe en musique; l'allocution de circonstance sera donnée par M. l'abbé Sthal. — A 12 h. 30, à la Maison Familiale, banquet, sous la présidence de M. l'abbé Sthal, entouré des dirigeants de l'Œuvre. — A 14 h., remise des primes de reconnaissance et des témoignages de satisfaction aux chefs les plus méritants; lecture du tableau d'honneur des pupilles ayant le plus long séjour dans leur placement. — A 14 h. 45, tirage d'une brillante tombola. — De 15 à 19 h., séance récréative avec représentation théâtrale par un groupe d'artistes lillois réputés. Au programme : « Le Filon au Régiment », comédie en deux actes, et nombreux intermèdes comiques, ainsi que plusieurs films : « Bluff à la mode », « Gribouille » et « Clientèle improvisée ».

RISTOURNE SUR LA COTE MOBILIÈRE DES FAMILLES NOMBREUSES. — Comme les années précédentes, le Conseil municipal a décidé d'accorder une ristourne aux familles nombreuses imposées à la cote personnelle mobilière.

Pour bénéficier de cette ristourne, il faut être de nationalité française, habiter la commune depuis au moins un an, avoir au 1er janvier 1935 trois enfants au moins, âgés de moins de 16 ans, ou incapables de travailler et ne pas être assujetti à l'impôt général sur le revenu.

En conséquence, les personnes remplissant les conditions ci-dessus peuvent se présenter à l'Hôtel de Ville, munies des pièces suivantes: 1e livret de famille, 2e feuille de contribution concernant la cote personnelle mobilière, 3e la quittance justifiant du paiement de cette contribution, 4e un certificat délivré par le percepteur ou le contrôleur des contributions directes, attestant que le demandeur n'est pas imposé sur le revenu au titre de l'année 1935.

La ristourne accordée est de 30 fr. par enfant, mais ne peut, en aucun cas, dépasser le montant de l'imposition.

CHORALE « LA LYRE OUVRIÈRE ». — Jeudi 9 janvier, reprise des répétitions; rendez-vous des choristes à 20 h. 30, au siège, salle des fêtes, 19, rue Jean-Jaurès, « Aux Fines Plumes ».

HALLUIN

Le banquet annuel des Anciens Combattants belges

La section halluinoise des anciens combattants belges célébrera sa fête annuelle dans un banquet qui aura lieu le samedi 18 janvier, à 19 h. en son local, 61, rue Pasteur.

Les membres désireux d'y participer sont invités à donner leur adhésion avant le 15 janvier. Le prix du couvert est fixé à 12 francs.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Gadenne, Place de l'Eglise.

Une collision d'autos

A l'angle des rues de la Paix et de l'Abattoir, une collision s'est produite mardi vers 15 h. entre une auto conduite par M. Gerard Dumat, fabricant de brosses, rue de Lille, et celle d'un représentant de commerce lillois. Fort heureusement, l'accident n'eut d'autres conséquences que des dégâts peu importants.

LA REUNION DE L'OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS. — Mercredi 8 janvier, à 19 h. 30, aura lieu la réunion générale mensuelle du Club en son siège social, « Café des Arts », chez M. A. Tierrie, rue G.-Desmettre. Le Comité fait un pressant appel à ses joueurs, membres et supporters, pour y assister nombreux.

OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS. — Cours de culture physique, ce mercredi, à 19 h., au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

A « LA JEUNE GARDE ». — Aujourd'hui mercredi, au Cercle Catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles à 18 h., pour les adultes à 19 h. 30.

CAISSE CENTRALE DE MALADIE DE LA « MUTUALITÉ DU NORD ». — Le correspondant local pour Halluin, M. J. Wauquier, 15, rue du Tissage, se tient à la disposition de tous les assurés, pour renseignements, mutations, etc., tous les jours, de 18 h. 30 à 19 h. 30; le samedi, dans l'après-midi et le dimanche matin.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Ce mercredi, à 19 h. 30, séance dans la salle du Foyer de la Paix, rue Emile-Zola. Ce même jour, à 20 h., cours pour les gradés qui préparent le brevet de chef de section.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale. Exceptionnellement, les répétitions générales du mois de janvier auront lieu le mercredi.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Cours de solfège et d'instruments aujourd'hui mercredi, à 18 h., « Café de la Mairie », place de l'Eglise.

CHEZ « LES ACCORDEONISTES HALLUINOIS ». — Ce mercredi, au « Café du Faubourg », 69, rue de l'Abattoir, cours de solfège et d'accordéon, de 19 h. à 19 h. 30; répétition de 19 h. 30 à 21 h.

CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE. — Répétition aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au Cercle St-Charles, rue Gustave-Desmettre, 89.

CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-ALPHONSE. — Ce mercredi, à 19 h., répétition au local ordinaire.

RONCQ

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Aujourd'hui mercredi, pointage et paiement des chômeurs pour la période du 30 décembre au 5 janvier inclus. Ordre de paiement : de 14 h. à 14 h. 45, N. 1 à 340; de 14 h. 45 à 15 h. 30, 341 à 710; de 15 h. 30 à 16 h. 15, 711 à 1.000; à 16 h. 15, 1.001 à la fin.

Les inscriptions seront reçues à la Mairie : Mercredi, de 10 à 11 h.; jeudi, de 17 à 18 h.

A LA « PHILHARMONIE ». — Ce mercredi, au « Café de la Tête d'Or », rue de Lille, 254, répétition générale à 20 h.

A « LA FANFARE DU BLANC-FOUR ». — La répétition de ce soir n'aura pas lieu. La prochaine sera donnée le mercredi 15 janvier.

BONDUES

On retire d'un fossé le cadavre d'un ouvrier agricole

La population du Mont de Bondues a été mise en émoi hier par un pénible accident.

Une habitante du quartier du Bois-Blanc, Mme Gustin Paul, longeant, vers midi, la route du même nom, qui mène de la Croix-Blanche à Linselles, aperçut soudain dans le fossé le corps d'un homme. Le voisinage alerté, plusieurs personnes accoururent et reconnurent dans le cadavre celui d'un vieil ouvrier agricole, M. Alphonse Debuyssche, 78 ans, travaillant pour le compte de M. Paul Dhalluin-Vanneste, cultivateur à Linselles et dont la ferme est située à cinquante mètres à peine du lieu où a été découvert le corps.

La police locale et la gendarmerie de Tourcoing, averties, se sont rendues au Bois-Blanc, et de l'enquête à laquelle ils se sont livrées, il résulte qu'on se trouve en présence d'un accident.

M. Debuyssche était un excellent et brave serviteur, attaché à la ferme de M. Dhalluin depuis de nombreuses années.

A « LA CECILIENNE ». — Répétition ce mercredi, à 20 h., salle de la Sainte-Famille, rue René-d'Hespel.

LINSELLES

A L'« ORPHEON LINSELLOIS ». — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Café Mille-Vansteenkiste, rue du Maréchal-Pétain.

A LA « J.A.C. ». — Aujourd'hui mercredi, à 18 h. 30, à la Maison des Œuvres, place Jeanne-d'Arc, réunion pour les jeunes de la « J.A.C. »; à 19 h. 45, même local, réunion des aînés.

BOUSBECQUE

A « LA SAINT-MICHEL ». — Répétition pour la Fanfare, aujourd'hui mercredi, à 20 h., au local habituel.

COMINES

Une conférence sur les guérisons de Lourdes

Ce soir mercredi, à 20 h., à la salle des fêtes de la rue du Bas-Chemin, un sujet très intéressant sera développé par M. le docteur Vallée, président du Bureau des constatations à Lourdes : « Les guérisons de Lourdes vues par un médecin ».

Cette conférence sera suivie de la projection d'un film, reportage parlant d'un pèlerinage à Lourdes.

Cette conférence étant d'ordre médical, tout le monde peut y assister.

QUESNOY-SUR-DEULE

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Le paiement des allocations de l'encouragement national aux familles nombreuses du mois de novembre 1935, aura lieu à la perception demain jeudi.

Carnet du Jour

Mariages

— Hier mardi, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Consolation, à Lille, a été célébré, devant une affluence considérable, le mariage de Mlle Pauline LEPOUTRE, fille du docteur C. Lepoutre, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, professeur à l'Université Catholique de Lille, et de Madame, née Vienne, avec M. Lucien SION, fils de M. et Mme Paul-Sion-Derville, de Tourcoing.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Lepoutre, oncle de la mariée, qui a prononcé une délicate allocution. La messe était dite par M. l'abbé Lepoutre, secrétaire de l'Evêché de Lille, également oncle de la mariée.

Les témoins étaient, pour la mariée: M. François Lepoutre, son frère; pour le marié, M. Robert Sion, son frère.

Le service d'honneur était fait par Mlles Cécile Depreck, Suzanne Trentesaux, Alice Delaroyère, Denise Lejeune, Isabelle Bataille, Daisy 't Kint, Marie-Henriette Lepoutre et Geneviève Lepoutre, qu'accompagnaient MM. Lucien Motte, Michel Lepoutre, André Toulemonde, Maurice Pollet, Eugène Tiberghien, François Lepoutre, Pierre Motte et Ignace Duvillier.

Au cours de la cérémonie, la Chorale mixte Notre-Dame, de la rue de la Barre, sous la direction de M. l'abbé Devémy, accompagnée à l'orgue par M. Nicolas, a remarquablement interprété des fragments de la « Messe solennelle » de Widor; l'« Ave cœlorum domina » de Josquim des Prés et le « Cantate Domino » de Théodore Dubois.

— Nous avons le plaisir d'annoncer que le mariage de Monsieur Henry HIBON avec Mademoiselle Yvonne SONNEVILLE a été célébré à Paris, le samedi 28 décembre 1935 dans la plus stricte intimité. 14340d

LILLE

LE COURS DE MISSIOLOGIE DE M. GEORGES GOYAU

M. Georges Goyau, de l'Académie française, donnera à l'Ecole des Sciences sociales et politiques aujourd'hui mercredi 8 janvier, à 17 h. 30, en la salle Louis Baunard, sa première leçon de missiologie, sous ce titre: « Panorama de l'histoire missionnaire du XIIIe siècle à nos jours ».

Association générale des Mutilés de la guerre

Le Conseil d'administration de l'A.G.M.G. (section de Lille) rappelle que sa fête de l'arbre de Noël aura lieu le dimanche 12 janvier, à 15 h., salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier, à Lille.

Une permanence sera établie pour le paiement des cotisations de l'année 1936.

Un camion dans une vitrine

Au cours d'une manœuvre, l'arrière d'un camion conduit par M. Charles Van Geirt, 35 ans, domicilié 74, rue Nationale, à Jeulain, a escaladé un trottoir et a détérioré la vitrine d'un magasin de jouets tenu 4, rue des Chats-Bossus par M. Tudor, demeurant à Lambersart.

BÈGUE Ecrire à l'Institut, 142, Bd Longchamp, Marseille. 127

NORD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB SAINT-HUBERT DU NORD

L'assemblée générale annuelle du Club Saint-Hubert du Nord aura lieu le lundi 13 janvier, à 18 h., au siège social, 11 bis, place de la Gare, à Lille (Bar Continental). — En conformité avec les statuts du club, il ne sera pas envoyé de convocations individuelles, le présent avis en tenant lieu.

L'avion de contrebande saisi à Loon-Plage a été vendu 3.200 francs

On se souvient que le 11 novembre dernier la douane saisissait un avion, aménagé pour la contrebande, qui s'était déposé sur le territoire de Loon-Plage, avec 400 kilos de tabac belge dans sa carlingue. L'appareil a été vendu aux enchères à Dunkerque.

C'est M. Pollard qui se l'est adjugé pour la somme de 3.218 fr. 50.

L'Algérien, auteur de l'agression d'Hautmont-Grattières, a été arrêté et écroué

L'Algérien Benada qui, dans la soirée du 30 décembre, blessa à coups de rasoir son ancienne amie, Mme Maurice Charlot, née Denise Golonval et trois passants qui s'interposaient, a été arrêté à Hautmont par les gendarmes de cette ville et écroué à la prison d'Avesnes.

Un baraquement est la proie des flammes, à Malo-les-Bains

Un incendie a détruit un baraquement de 60 mètres carrés, situé dans les dunes, à Malo-les-Bains, qui servait d'abri, pendant la saison estivale, à la colonie de vacances des religieuses de Saint-Vincent de Paul, de Rosendaël.

Deux étages d'un vaste bâtiment s'effondrent à Merville

Toute la partie supérieure d'un vaste bâtiment situé à Merville, route de La Gorgue, s'est effondrée. L'immeuble qui appartient à M. Despatures, industriel à Merville, avait été loué au Syndicat agricole de la commune qui avait emmagasiné des récoltes dans les quatre étages du bâtiment. Deux étages se sont effondrés, entraînant avec eux toute la toiture. Les dégâts sont importants.

On arrête un Lillois qui menaçait sa femme d'un revolver à Seclin

La gendarmerie de Seclin a arrêté Marcel Dubois, 24 ans, domicilié rue Jules-Guesde, à Lille qui, avec un revolver, menaçait sa femme, née Marie Logié, 22 ans, demeurant rue de Burgault, à Seclin.

Dubois a déclaré qu'il avait l'intention de tuer sa femme si elle ne consentait pas à réintégrer le domicile conjugal, et de se suicider ensuite. Il a été déféré au Parquet de Lille.

Un motocycliste est sérieusement blessé dans une collision, près d'Avesnes

Une collision s'est produite à Haut-Lieu, près d'Avesnes, au lieu dit « La demi-route », entre un motocycliste, M. Julien Péronne, 25 ans, ouvrier agricole, demeurant à Rocquigny, route de La Capelle, et une automobile pilotée par M. Georges Lemaire, garagiste, rue de l'Eglise, à Etrœungt.

M. Péronne a été relevé avec une fracture de la jambe

Un bouvier est tué par une auto à Fresnes

En revenant du marché de Valenciennes, où il était allé chercher du bétail pour le compte de plusieurs bouchers des environs, un bouvier, M. Constant Glineur dit « Tahon », demeurant à Fresnes, a été renversé par une auto conduite par M. Battelle, chauffeur-mécanicien, du garage Wiebaux, de Condé.

Le malheureux a été tué sur le coup. Un aide qui l'accompagnait, renversé lui aussi, a été blessé à la tête et aux mains.

Seul le cuir vous protégera de l'humidité et du froid. Exigez des chaussures à semelles de cuir.

PAS-DE-CALAIS

Le cadavre d'une inconnue est repêché du canal, à Loison-sous-Lens

On a retiré du canal, à Loison-sous-Lens, le cadavre d'une femme à peine vêtue, de 35 à 40 ans, dont l'identité est inconnue.

Les gendarmes de Lens s'efforcent de l'établir.

Un beau coup de fusil

Le garde marais, Léon Muchembled, vient de réussir un beau doublé. Il a eu la chance de tuer en deux coups de fusil deux jolies loutres pesant 18 kilos.

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL

L'Institut du Docteur VIDAL se fait un scrupuleux devoir de ne traiter que les malades susceptibles d'être améliorés.

Un examen des réflexes sympathiques est donc nécessaire avant d'entreprendre ce traitement dont les merveilleux résultats ne sont plus à démontrer.

L'asthme, les rhumatismes et certains cas de paralysies (Tabès, hémiplégie, maladie de Parkinson), maladies réputées incurables jusqu'à ce jour, sont sérieusement améliorées.

Le traitement est encore particulièrement efficace dans les troubles digestifs (maux d'estomac, entérite, constipation), les troubles circulatoires (hypertension, retour d'âge) et surtout les troubles nerveux (maux de tête, angoisses, insomnies, vertiges, neurasthénie).

Grâce au Docteur VIDAL, le grand Spécialiste de la Sympathicothérapie, de nombreux malades peuvent donc espérer le retour à une existence normale.

Le simple frôlement de petits stylets métalliques appliqués à des points précis des fosses nasales, une réaction à peine perceptible et, sans aucune douleur, la réaction bienfaisante est obtenue.

La méthode si rigoureusement personnelle du Docteur VIDAL est appliquée à son Institut de LILLE, 13, rue Faidherbe, tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures. On peut prendre rendez-vous. Téléphone : 505.65.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX

Hippodrome-Théâtre

— Carmen. Dimanche prochain, 12 janvier, brillante matinée du chef-d'œuvre de Bizet, par la Troupe de Gand, avec le concours de Mme Lucy Perelli et de M. Louis Izar, de l'Opéra-Comique. Grands ballets. Location chez Jubé, 16, rue de la Gare. 522

TOURCOING

Théâtre municipal

Samedi: « Frasquita », musique de Franz Lehar, avec le concours de la gracieuse divette Mlle Jane Laugier.

— Dimanche en matinée: « La Tosca », avec une très brillante distribution: M. E. di Mazzei, de l'Opéra-Comique: Mario; Mlle Nespoulous, de l'Opéra: Tosca; M. Yves Noël, de l'Opéra: Scarpia.

En soirée: « Comtesse Maritza », opérette viennoise.

LILLE

Mercredi 8 janvier. — Au Grand-Théâtre: relâche.

— Au Théâtre Sébastopol: à 20 heures, « Princesse Czardas ».

Jeudi 9 janvier. — Au Grand-Théâtre: à 20 h. 15, « La Tosca ».

Samedi 11 janvier. — Au Grand-Théâtre: à 20 h. 15, « Werther ».

Dimanche 12 janvier. — Au Grand-Théâtre: en matinée, à 14 h. 30: « Faust ». En soirée: « La Vie de Bohême ».

— Au Théâtre Sébastopol: en matinée et en soirée, « La Princesse Czardas ».

Mardi 14 janvier. — Au Grand-Théâtre: à 20 h. 45, « Les temps difficiles ».

LE REXY. — Permanent à 14 h.- Cette semaine : « Marie Galante ». 45269

Le rhume donne la fièvre

Le rhume s'accompagne vite d'une élévation de température qui indique toujours la présence de germes microbiens. Pour couper cette fièvre, il suffit de prendre, dès les premiers frissons, quelques verres de Boisson Blanche de l'Abbé Magnat. Cette boisson antimicrobienne et dépurative détruit les germes du rhume ou de la grippe, lave véritablement le sang et l'organisme et vous rétablit en 24 heures. Le flacon de Boisson Blanche de l'Abbé Magnat (pour 1 litre), 7 fr. 95; le triple flacon (pour 3 litres), 19 fr. 80. Toutes pharmacies. 45123d

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(3me Chambre)
Audience du mardi 7 janvier 1936
Présidence de M. Thermes

— La fraude. — Hélène Van den Borre 23 ans, soigneuse, à Mouscron, rue de la Croix-Rouge, 56, a importé en France 2 kilos de tabac étranger. Elle a été condamnée à trois jours de prison et à une amende de 500 francs.

— Douze jours de prison et une amende de 500 francs à Madeleine Hostyn, 34 ans journalière, à Comines, pour avoir importé en France 7 kilos de tabac.

— Une aventure à Loos. — Maurice Leroy, 43 ans, terrassier à Loos, rue de l'Egalité impasse Billot; Albert Bouque, 21 ans, chauffeur à Loos, rue Mirabeau; Henri Willems, 25 ans, tanneur, à Loos, rue de la Gare; Raymond Devolder, 26 ans, confectionneur, à Loos, rue Faidherbe, et Lucien Callewaert 28 ans, mécanicien, à Loos, étaient poursuivis pour avoir vendu à un sieur Verhey du tabac belge et avoir ensuite en prenant la fausse qualité de douaniers, exigé une somme de 700 fr. à titre de transaction.

Tous ont été condamnés à quatre mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis à l'exception de Leroy, qui avait subi des condamnations M. Verhey a obtenu 700 fr. à titre de dommages-intérêts.

— Justice franco-belge. — Emilienne Deuberuy, 26 ans, sans profession, à Lannoy, place Carnot, avait été condamnée pour excitation de mineurs à la débauche délit commis à Tournai. Elle avait été condamnée à une année d'emprisonnement par jugement du Tribunal correctionnel de Tournai, confirmé par arrêt de la Cour de Bruxelles.

La dame Dauberuy étant en France, le gouvernement belge demanda son extradition qui lui fut refusée par arrêt de la Chambre des mises en accusation, en raison de la nationalité française de la condamnée Elle devenait justiciable des tribunaux français et c'est ainsi que le Tribunal l'a condamnée à une année de prison.

T. S. F.

Programmes du mercredi 8 janvier 1936

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247 m. 3). — 6 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Bulletin météorologique.
7 h. : Relais de Paris P.T.T. Revue de la Presse.
7 h. 40 : Disques : Musique légère.
8 h. : Relais de Paris P.T.T. Revue de la Presse.
8 h. 40 : Disques : Extraits d'opérettes.
9 h. : Relais de Paris P.T.T. Revue de la Presse.
11 h. : Relais de Limoges P.T.T.
12 h. : Disques : Extraits de : Le Marchand de Venise.
12 h. 15 : Relais de Montpellier-Languedoc.
13 h. : Relais de la Tour Eiffel : Bourse des valeurs.
13 h. 10 : Relais de Paris P.T.T. Informations. Bulletin météorologique. Physionomie d'ouverture de la Bourse.
13 h. 30 : Relais de Montpellier-Languedoc.
14 h. 20 : Relais de la Tour Eiffel : Cours divers.
14 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Concert organisé par l'Œuvre de la Radio aux aveugles.
15 h. 45 : Relais de la Tour Eiffel. Bourse.
16 h. : Concert de musique de chambre. Quatuor à cordes Opus 29 (Schubert) ; Quatuor en mi bémol majeur (Mozart).
17 h. : Relais de la Tour Eiffel : Cours divers.
17 h. 10 : Disques : Chant et musique sérieuse.
17 h. 30 : Causerie universitaire : L'invasion du département du Nord en 1793, par M. le chanoine Peter, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales du Nord.
18 h. : Relais de Radio-Paris : Demi-heure des jeunes.
18 h. 30 : Radio-Journal.
19 h. 30 : Disques : Orchestre.
19 h. 45 : Causerie horticole de M. Lenfant, professeur spécial d'horticulture, attaché à la direction des services agricoles.
20 h. : Disques.
20 h. 30 : Concert : Emilienne c'est-y-toi, one-step du film « La Bande à Bouboule » (Oberfeld) ; Fantaisie sur l'opérette Kadubec (Maurice Yvain) ; Au jardin des légendes, suite de valses (Georges Aubry) ; Fantaisie sur « Là Haut », opérette bouffe (Maurice Yvain) ; Bertal, dans son répertoire ; Fantaisie sur : La Fauvette du Temple », opéra-comique (Messager) ; Dancing Society, marche (Frantzen). — Une heure de musique variée : Suite d'orchestre, extraite du ballet « Callirhoé » (Chaminade) : a) Introduction et danse orientale ; b) Pas des écharpes ; c) Danse de Callirhoé ; d) Andante ; e) valse ; — a) Est-ce un caprice (Bosc) ; b) La Valse du Souvenir (Pellemeulle) ; c) Un regard (Holanedi). Raymonde Varlet ; Ouverture de la Pie Voleuse (Rossini) ; Danse Bozniaque, czardas n° 2 (Louis Ealleron) ; Fragments symphoniques sur Sophie, opéra-comique (Charles Levadé) ; Fantaisie sur Véronique, opéra-comique (Messager) ; Suite pour mes petits amis (Gabriel Pierné) ; a) Sérénade du collier de saphirs ; b) Marche des petits soldats de plomb ; Marche des soldats chrétiens (Fucik).
22 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Informations. Bulletin météorologique.

NE CHERCHEZ PAS AILLEURS
Voir MILLEVILLE « petites annonces ».380

RADIO-PARIS (1.648 m. 2). — 6 h. 45 : Culture physique. — 7 h. : Disques. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Cours de droit administratif par Achille Mestre. — 8 h. 15 : Disques. — 11 h. : Concert. — 12 h. : Causerie agricole : Les arbustes d'ornement cultivés pour leurs fleurs. — 12 h. 10 : Chronique des assurances sociales, par Fernand Baudin. — 12 h. 15 : Heure : Cosi fan tutte (Mozart) ; L'Arlésienne (Bizet) ; Six danses allemandes (Mozart) ; Ballet de cour (Pierné) ; L'amour sorcier (Falla). Mélodies, par Georgette Denys : Si tu le veux (Koechlin) ; L'âne blanc (Hue) ; Le beau rêve (Flégier) ; Le lied (Franck) ; Maman dites-moi (Weckerlin) ; Symphonie italienne (Mendelssohn). — 14 h. : Les plus belles pages d'Emile Zola, par M. Batilliat. — 14 h. 30 : Poste Colonial. — 16 h. : Concert. — 17 h. : Causerie, par Albert Ranc : Le cycle du carbone. — 17 h. 15 : Courrier des livres, par Jacques Chabannes. — 17 h. 30 : Musique symphonique. — 18 h. : Demi-heure des jeunes, par Mme Canudo. Scoutisme d'hiver, par Fernand Bouteillé. Livres de Sully. — 18 h. 30 : Concert symphonique. — 19 h. 20 : Fernand Gregh : La poésie française contemporaine. — 19 h. 50 : Chronique, par Paul Reboux. — 20 h. : Histoire du théâtre lyrique en France, du moyen âge jusqu'à nos jours. — 20 h. 45 : Heure. César et Cléopâtre histoire en cinq actes et un prologue, par Bernard Shaw, version française d'Augustin et Henriette Hamon. — 22 h. 45 : Danse. — 23 h. 15 : Musique légère. — 0 h. 15 : Fin.

FECAMP (2.69 m. 5). — 7 h. : Disques. — 7 h. 20 : Journal parlé. — 7 h. 53 : Menu. — 8 h. 30 : Mélodies. — 9 h. 30 : Rêverie musicale. — 10 h. : Orchestre symphonique. — 11 h. : Chansonnettes. — 12 h. 30 : Heure des auditeurs. — 16 h. 30 : Emission enfantine. — 19 h. : Concert des auditeurs. — 19 h. 48 : Journal parlé. — 21 h. 5 : Depuis l'Eglise Saint-Etienne de Fécamp, audition de musique religieuse avec la Maîtrise paroissiale, la Schola de l'Orphelinat de la Bénédictine et un orchestre symphonique direct.

STRASBOURG (349 m. 2). — 6 h. 45 : Gymnastique. — 7 h. : Paris : Disques (Paris P.T.T.). — 7 h. 30 : Disques. — 7 h. 40 : Informations. — 10 h. 55 : Cours du coton. — 11 h. : Disques. — 12 h. : Concert. — 12 h. 45 : Informations. — 13 h. : Bourse. — 13 h. 5 : Concert. — 14 h. 20 : Tour Eiffel. — 14 h. 30 : Station Coloniale. — 15 h. 45 et 17 h. : Tour Eiffel. — 17 h. 15 : Diction : M. Daniel Michenot. — 17 h. 30 : Concert. — 18 h. 30 : Chant : Emile Haas, piano M. Sutter. — 19 h. : « La mise à la retraite des fonctionnaires », par M. Delpech. — 19 h. 15 : Disques. — 19 h. 30 : Informations. — 20 h. 10 : Disques. — 20 h. 30 : Depuis le Palais des Fêtes : Concert de l'orchestre municipal.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Réveil et disques. — 8 h. 55 : Menu. — 8 h. 29 : Conseils de beauté. — 12 h. 5 : Disques nouveaux. — 12 h. 45 : Musique de danse, par l'orchestre Jo Bouillon. — 18 h. 20 : Emission religieuse israélite. — 18 h. 35 : Chronique de Paris, par André de Fouquières. — 18 h. 42 : Disques. — 18 h. 45 : A propos de l'éclipse de la lune, par Mme J.-E. Delamarre. — 18 h. 52 : Concert. — 19 h. 5 : La journée sportive. — 19 h. 10 : Journal parlé. — 19 h. 23 : Courrier des spectacles. — 19 h. 27 : Causerie. — 19 h. 30 : L'actualité aéronautique, par Maurice Bourdet. — 19 h. 37 : Concert. — 20 h. 20 : « En correctionnelle », radio-reportage. — 20 h. 50 : Causerie. — 21 h. 10 : Une demi-heure au music-hall. — 21 h. 40 : Le portrait en cinq sec, par Georges Questiau. — 22 h. : Depuis le Caprice Viennois, orchestre de Raymond Gottlieb. — 22 h. 30 : Musique légère.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 11 h. : Limoges. — 12 h. : Tourisme. — 12 h. 45 : Présentation de vedettes, par René Gerly. — 13 h. : Tour Eiffel. — 13 h. 10 : Météo. — 13 h. 15 : Informations. — 13 h. 25 : Bourse. — 14 h. : Espéranto. — 14 h. 20 : Chronique coloniale, par Julien Maigret. — 14 h. 30 : Radio aux aveugles. — 16 h. : Disques œuvres de Lalo. — 16 h. 30 : Conférence. — 16 h. 40 : Actualités scientifiques, par Ostoya. — 16 h. 50 : « Le travail intellectuel en France », par M. Savarit. — 17 h. : Concert symphonique. — 17 h. 30 : La vie maritime, par Dessoudeix. — 17 h. 40 : « L'éducation physique des enfants anormaux », par le professeur Chailliet-Bert. — 17 h. 55 : Chronique commerciale, par Georges Lion. — 18 h. : Concert. — 18 h. 30 : Radio-Journal de France. — 19 h. 38 : Marche tzigane (Lacome) ; La Belle au bois dormant (Silver). — 20 h. : Le tourisme, par Georges Géville. — 20 h. 15 : Le fait du jour, par Crocikia. — 20 h. 20 : Mélodies, par Alice Raveau. Malentendu (Lazzari) ; Rêve (R. Wagner). — 20 h. 30 : Folklore bourbonnais, par le docteur Picquand, avec Jeanne Andral, cantatrice ; les frères Guillemin, vielleux et cornemuseux. — 21 h. 15 : Musique de chambre. — 22 h. 30 : Informations. — 23 h. : Informations des Etats-Unis d'Amérique, par John-B. Whitton.

LYON-LA DOUA (463 m.). — 6 h. 50, 7 h., 8 h. et 9 h. : Paris P.T.T. — 10 h. : Rennes. — 11 h. : Limoges. — 12 h. : Informations. — 12 h. 15 : Concert. — 13 h. : Tour Eiffel. — 13 h. 10 à 13 h. 30 : Paris P.T.T. — 14 h. : Disques. — 14 h. 20 : Tour Eiffel. — 14 h. 30 : Paris P.T.T. — 15 h. 45 : Tour Eiffel. — 16 h. : Lille. — 17 h. : Tour Eiffel. — 17 h. 10 : Marseille. — 17 h. 30 : Strasbourg. — 18 h. 30 : Radio-Journal de France. — 19 h. 30 : Demi-heure surprise. — 20 h. : Gazette de Lyon. Chronique dramatique et théâtrale, par Paul James. — 20 h. 7 : Chronique automobile. — 20 h. 15 : Cinéma, par Saint-Maffre. — 20 h. 22 : La T.S.F., par Laurent. — 20 h. 30 : Disques. — 21 h. : Musique de chambre. — 22 h. 30 : Informations. — 22 h. 45 : Disques de danse.

TOULOUSE-RADIO (328 m. 6). — 8 h. 15 : Informations. — 8 h. 20 : Orchestre : Dreaming (Joyce). — 8 h. 30 : Orchestre musette. — 8 h. 45 : Chansonnettes. — 8 h. 55 : Informations. — 11 h. 45 : Opéras-comiques. — 11 h. 55 : Films. — 12 h. 15 : Orchestre : Ded Prater (Messier). — 12 h. 20 : Informations. — 12 h. 35 : Concert. — 13 h. : Orchestre. — 13 h. 25 : Opérettes. — 13 h. 50 : Orchestre. — 18 h. 5 : Guitare hawaïenne. — 18 h. 15 : Opéra. — 18 h. 30 : Récital de violoncelle. — 18 h. 50 : Films. — 19 h. 5 : Orchestre viennois. — 19 h. 25 : Saxophone. — 19 h. 30 : Informations. — 19 h. 45 : Causerie de air Eric Thomas. — 19 h. 50 : Mélodies. — 20 h. : Soli divers. — 20 h. 15 : Concert. — 21 h. : Les rois, fantaisie radiophonique. — 21 h. 35 : Orchestre. — 21 h. 40 : Concert sur Malvina, opérette de Reynaldo Hahn. — 22 h. 5 : Concert anglais. — 22 h. 35 : Informations. — 22 h. 50 : Marches militaires. — 23 h. 5 : Chansonnettes. — 23 h. 15 : Opéras-comiques. — 23 h. 30 : Orchestre argentin. — 23 h. 45 : Mélodies. — 24 h. : Le Caveau de minuit. — 0 h. 15 : Informations. — 0 h. 30 : Orchestre.

BRUXELLES (483 m. 9). — 12 h. : Concert. — 13 h. : Journal parlé. — 13 h. 10 : Orchestre. — 14 h. : Radiophonie scolaire. — 16 h. 55 : Communiqués. — 17 h. : Orchestre Constantin. — 18 h. : Concert. — 18 h. 15 : Causerie : « Droits et obligations du piéton ». — 18 h. 30 : Opérettes. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. : Concert. — 20 h. 30 : Concert Wagner-Strauss. — 22 h. : Journal parlé. — 22 h. 10 : Musique enregistrée.

LANGENBERG (455 m. 9). — 5 h. 30 : Berlin. — 7 h. : Informations. — 8 h. 45 : Gymnastique. — 9 h. : Informations. — 9 h. 15 : Leipzig. — 9 h. 45 : Jardin d'enfants. — 11 h. : Stuttgart — 13 h. 15 : Kœnigswusterhausen. — 14 h. : Pour nos petits. — 15 h. : Poésie et musique. — 17 h. : Francfort. — 19 h. 15 : Heilsberg. — 19 h. 45 : Le miroir radiophonique. — 21 h. : Informations — 21 h. 30 : Concert.

LONDRES NATIONAL (1.500 m.). — 10 h. 15 : Service du jour. — 10 h. 30 : Bulletin météorologique. — 11 h. : Gramophone. — 11 h. 45 : QQ. Maclean, à l'orgue. — 12 h. 30 : Charles Manning et son orchestre. — 13 h. 15 : Récital d'orgue, par E. W. North. — 14 h. : Gramophone. — 14 h. 50 : Récital de piano, par D. Folkard. — 15 h. 15 : Orchestre. — 16 h. 45 : Le quintette J. Mac Arthur. — 17 h. 15 : Le BBC danse orchestra. — 18 h. : Nouvelles. — 18 h. 30 : Les bases de la musique. — 19 h. 30 : Musique légère. — 20 h. : Concert Bach. — 21 h. 40 : Nouvelles. — 22 h. 10 : Le BBC orchestra. — 23 h. 15 : Musique de danse. Billy Cotton et son orchestre.

LONDRES REGIONAL (342 m. 1). — 10 h. 15 : Service du jour. — 10 h. 45 : Cecil Chadwick à l'orgue. — 11 h. 15 : Concert. — 12 h. 15 : Luigi Voselli et son orchestre. — 13 h. 15 : Gramophone. — 14 h. : Concert. — 15 h. : Gramophone. — 15 h. 30 : Concert. — 16 h. 15 : J. Berenska et son orchestre. — 17 h. 15 : L'heure enfantine. — 16 h. : Nouvelles. — 18 h. 30 : Le septette Serge Krish. — 19 h. 15 : Concert. — 20 h. : Trois pour un chant, d'une comédie musicale allemande de Ernst Schwabach, musique de W. Grosz. — 21 h. : Fred Hartley et son quintette. Musique légère. — 21 h. 45 : Concert. — 22 h. 30 : Nouvelles. — 22 h. 40 : Musique de danse.

LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 15 : Informations en français. — 7 h. 25 : Concert. — 8 h. 30 : Concert vairé. — 12 h. : Concert varié. — 12 h. 35 : Cours. — 12 h. 40 : Orchestre. — 13 h. 35 : Quintette. — 17 h. 30 : Le quart d'heure des dames et des demoiselles. — 17 h. 45 : Concerts variés. — 19 h. 30 : Courses hippiques françaises. — 20 h. 15 : Quintette. — 20 h. 35 : Marchés financiers internationaux : That's a good Girl (Charing et J. Meyer). — 20 h. 45 : Bach et Laverne. — 21 h. : Scherzo du Songe d'une nuit d'été (Mendelssohn). — 22 h. 35 : Quintette. — 23 h. : Musique de danse.

Petite Correspondance

Joyeux Tyrolien. — 1e Cette déclaration doit se faire au contrôleur des contributions directes duquel on dépend, avant le 31 janvier. Elle comprend les nom et prénoms, l'adresse du salarié, sa qualité professionnelle, le montant du salaire annuel ; 2e Ceux qui entreprennent dans le courant de l'année une profession sujette à patente doivent la contribution à partir du premier mois dans lequel ils ont commencé à exercer (la patente pourrait même être due pour l'année entière, dans certains cas) ; 3e En cas de cession d'établissement, le transfert des droits restant à courir peut se faire du vendeur à l'acheteur sur réclamation de l'un des intéressés dans les trois mois de la cession. Pratiquement, et sans formalités, les deux parties peuvent s'entendre pour partager l'impôt établi au nom du vendeur. —— A.P. — Le bail ayant une durée contractuelle de neuf ans permet au locataire actuel de présenter sa demande de revision, qui est recevable. —— E.Z. — Il concerne tous ceux qui avaient été atteints plus fortement par les décrets de juillet 1935, c'est, comme on l'a dit, une « humanisation » des décrets. —— R.V.M. 473. — 1e Il n'y a pas de règles absolues. On agit au mieux des convenances et des possibilités En général un an ; 2e Pour la T.S.F. rien n'empêche de prendre les informations, les discours ou conférences, les cérémonies religieuses. C'est une question de mesure, de discrétion.

Un embarrassé. — C'est surtout au sujet de la « propriété » commerciale que la question est agitée. Mais il faut mûrement étudier les éléments de l'affaire avant d'engager une instance. Il est nécessaire de voir un avocat. —— S.J. 193. — Nous vous conseillons très nettement de continuer à tenir à jour vos livres habituels, malgré le forfait accepté. Il peut y avoir des changements de législation pour lesquels vous serez heureux d'avoir au besoin des justifications. —— Windsor. — Il s'agit pour vous du décret du 9 août 1935. Réduction pour baux ruraux. Réduction 10 %. A partir de cette date. —— D. 4-1-36. — Vous quittez volontairement une place rémunérée à la commission. Vous ne pourrez être inscrit au chômage qu'après un certain temps de vaine inscription au bureau de placement municipal —— Propriétaire ennuyé 300. — L'architecte est responsable pendant dix ans quitte à lui à se retourner sur l'entrepreneur. Il serait nécessaire de voir un avocat pour l'assignation éventuelle au Tribunal civil. —— Mécano, Croix. — Il y a des écoles privées qui font passer des annonces de temps en temps dans notre journal. —— Colombine. — Il semble que vous ne pouvez accepter cette reprise sans accord avec le deuxième fils pour supprimer la condition de non rétablissement.

Florina. — Si la mère tutrice veut se remarier elle devra avant l'acte de mariage, convoquer le conseil de famille, qui décidera si la tutelle doit lui être conservée A défaut de cette convocation elle perdra la tutelle de plein droit et son mari sera responsable des suites de la tutelle indûment conservée. Lorsque le conseil de famille dûment convoqué conservera la tutelle à la mère, il lui donnera nécessairement pour co-tuteur le mari, qui deviendra solidairement responsable avec sa femme de la question postérieure au mariage. —— Bon conseil 27. — 1e Il n'y a pas de taux limite pour les loyers industriels, commerciaux et artisanaux ; 2e La réduction a sans doute été faite pour éviter une revision ; 3e Le bail fini et ne bénéficiant d'aucune prorogation, les lieux doivent être rendus libres, sauf nouvel accord avec le propriétaire. —— 21 Maria ennuyée. — Si on a déjà donné deux fois avis défavorable à votre demande, il y a peu de chances qu'une troisième demande puisse aboutir. Voyez néanmoins le bureau de main-d'œuvre avec l'engagement d'un an de l'employeur qui est prêt à vous occuper —— J.M.V. 1936. — Si votre propriétaire a conservé les charges, il peut diminuer à 8.50 % la réduction de 10 %, et ce, à partir du 1er janvier 1936. Dans ces conditions si le chiffre que vous donnez est le loyer brut initial, avant réduction de 10 %, le loyer actuel sera alors de 189.40

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Œuvre de Sainte-Elisabeth (Paroisse Saint-Martin). — Les dames du Comité de l'Œuvre de Sainte-Elisabeth informent leurs dévouées collaboratrices que les réunions d'ouvrage recommencent le vendredi 10 janvier.

LA SAINTE CÉCILE

LANNOY

A l'Orphéon des Anciens Elèves des Ecoles publiques

L'Orphéon des A. E. des écoles publiques donnera son banquet de Sainte-Cécile le dimanche 26 janvier, à 14 h., dans les salons de l'Hôtel de Ville.

BELGIQUE

Le Parti socialiste belge rejette la tactique du Front populaire

Bruxelles, 7 janvier. — Le Conseil général du Parti socialiste a terminé, aujourd'hui le long débat qu'il avait entamé sur la proposition communiste de constituer un Front populaire ou un Front commun.

La Fédération bruxelloise du parti s'était seule ralliée à cette tactique qui avait réuni un certain nombre de partisans dans le pays de Liège et le Luxembourg et des sympathisants dans les autres régions. Mais les chefs du parti conduits par M. Vandervelde en étaient résolument adversaires, parce qu'ils considèrent que, dans un pays comme la Belgique où le parti communiste est faible et le parti socialiste très fort, celui-ci n'a pas besoin de celui-là pour réaliser son programme.

Après avoir fait sienne cette thèse de M. Vandervelde, le Conseil national du parti socialiste a rejeté la tactique du Front commun et du Front populaire, adopte les directives suivantes :

Le roi Léopold est rentré à Bruxelles mardi soir

Le roi est rentré à Bruxelles mardi à 22 heures. Il était accompagné de son officier d'ordonnance et a été salué à la gare par les voyageurs qui s'y trouvaient. Le Roi a regagné immédiatement le palais.

Dans les milieux politiques, on confirme que le voyage du Roi en Angleterre n'a été qu'un voyage de repos.

LA BELGIQUE A L'EXPOSITION DE PARIS

Nous avons signalé le voyage à Paris de M. le ministre Van Isacker et de M. Vaxelaire Claes, en vue de la participation belge à l'Exposition de Paris.

Le pavillon de la Belgique sera érigé face à celui de l'Angleterre, à droite du pont d'Iéna élargi si l'on regarde le Trocadéro et à gauche si l'on va vers la Tour Eiffel.

Ce pavillon se trouvera sur la rive gauche, le long du quai d'Orsay, encavé dans l'enceinte de l'Exposition.

La Belgique disposera d'un emplacement superbe, dont la première partie se trouvera entre le quai d'Orsay et le bord de l'eau et comprendra 2.800 mètres carrés, qui seront couverts par le pavillon. La deuxième partie s'étendra sur le quai d'Orsay proprement dit et comprendra 3.240 mètres carrés.

Les deux pavillons seront reliés entre eux par un motif décoratif de très grande allure, qui permettra aux visiteurs de croire que les deux pavillons ainsi réunis ne forment qu'un ensemble global couvrant par conséquent plus de 6.000 mètres carrés et qui cependant enjambera le chemin de fer électrique qui va des Invalides à Versailles.

En réalité, le pavillon total aura 80 mètres de façade le long de la Seine et 120 mètres entre la Seine et le pied gauche de la Tour Eiffel. De plus, nous disposerons d'environ 500 mètres carrés non couverts.

Un tel emplacement constitue d'abord un succès personnel pour le commissaire général belge à Paris.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Le bruit courait mardi, dans les sphères politiques, que les élections législatives et provinciales de 1983 ne seraient pas fixées en septembre prochain, comme le voulait le Gouvernement, mais seraient maintenues à leur date normale, en mai.

UN COIFFEUR INCENDIAIRE

La police judiciaire a arrêté mardi le nommé Henri Luyts, coiffeur, rue des Coteaux, à Schaerbeek. Il a reconnu, étant dans une situation difficile, avoir mis le feu à son magasin pour toucher la prime d'assurance. L'incendie, qui avait éclaté mardi matin, a été rapidement éteint.

UN CYCLISTE EST TUÉ PAR UNE AUTO, A NOSSEGHEM

Mardi, à Nosseghem, au carrefour des routes de Bruxelles et de Louvain, un cycliste, M. Buckenhout, marié et père de deux enfants, a été renversé par une auto et tué sur le coup.

COMINES

UNE FEMME SE PLAINT D'AVOIR ÉTÉ BRUTALISÉE PAR SON MARI

Quoique mariés depuis deux ans seulement les époux Veeckman-Masson, habitant rue Neuve, 75, à Comines-Belgique, sont loin de former un paisible ménage et la femme se plaint d'être frappée par son mari.

C'est ainsi, d'après la plainte de Mme Veeckman, que dimanche dernier, vers 14 h. 30, son mari, Victor Veeckmann, menuisier, 23 ans, entra chez lui, pris de boisson. Sa femme, née Gilberte Masson, âgée aussi de 23 ans, lui demanda de rendre l'argent qui lui restait de sa semaine. Veeckman lui dit qu'il en donnait assez et chargea une petite voisine d'aller chercher des gâteaux Sa femme lui fit remarquer qu'il aurait mieux fait de faire acheter de la viande Cette observation ne plut pas à Veeckman qui, après avoir donné des coups de poing sur la table, saisit sa femme des deux mains à la gorge et essaya de l'étrangler. Mme Veeckman put se dégager après avoir mordu son mari à la main et tous les deux tombèrent à terre. Veeckman donna encore plusieurs coups de poing à la figure de sa femme et celle-ci cria au secours tandis que son mari quittait la maison. Des voisines accourues ont constaté que Gilberte Masson portait des traces de strangulation à la gorge ainsi que plusieurs bleus au visage et qu'elle saignait abondamment d'une blessure à la lèvre supérieure.

L'épouse maltraitée s'est adressée à M. Derneve commissaire de police, qui a fait une enquête et qui a dressé procès-verbal à charge du mari. Celui-ci accuse sa femme d'être la cause de cette affaire par des injures à son égard et d'une gifle reçue de sa femme.

Le docteur Durnez a donné ses soins à Gilberte Masson qui s'est rendue avec son enfant de 32 mois, chez son frère M. Robert Masson, rue de l'Egalité, à Comines-France.

MENEN

LE NOYÉ AUX PIEDS LIÉS ÉTAIT UN PENSIONNAIRE DE L'HOSPICE DE COMINES (France). — L'homme retiré samedi vers midi des eaux du Bras Mort de la Lys, derrière l'impasse de la Blanchisserie, rue de Lille, en cette ville, a été identifié. Il s'agit de M. Charles-Louis Nys, tisserand, 60 ans, né à Tourcoing, veuf de Marie-Louise Castelain, pensionnaire de l'hospice de Comines (France).

M. Nys qui avait déjà antérieurement manifesté son désir de mettre fin à ses jours, avait disparu de l'hospice de Comines depuis quatre semaines.

LES VOLS DE VÉLOS. — M. Arthur Stragier, demeurant rue de Mouscron, au hameau Pont-Neuf, Porte de Lille, en cette ville, avait laissé momentanément sa bicyclette, vers 16 h. 30, devant le Café « Aux Deux Nations », rue de Lille, à la frontière française, aux Baraques. Quelques instants plus tard un filou avait volé la machine.